

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'HUMANITAIRE

Bilan d'Expérience et d'Orientation et (B.E.O.)

2ème étape du Programme Reconversion Humanitaire 14h

L'Institut propose cet accompagnement et conseil aux candidats engagés dans une démarche de reconversion humanitaire.

L'Institut propose cette première étape aux candidats, engagés dans le **Programme "Reconversion Humanitaire"**, se questionnant sur les parcours envisageables dans le domaine de la Solidarité Internationale. Son objet est un **Bilan d'Expérience**, de compétences et d'Orientation vers les métiers de l'humanitaire.

L'objectif général de cette étape

L'objectif est d'établir une situation à partir du parcours professionnel des personnes suivies, en vue de leur permettre de changer d'orientation, et, pour ce faire, de les aider dans leur réalisation d'un projet professionnel.

L'Institut de Coopération souhaite proposer cette démarche pour tous ceux qui envisagent d'aller vers les métiers de l'"humanitaire".

L'Institut souhaite s'engager auprès des candidats et de l'entreprise sur un accompagnement individuel de qualité.

Ainsi, la première phase est **une sélection via un entretien préliminaire au bilan**. Cet encadrement garantit un **taux d'efficacité maximal pour la reconversion professionnelle des candidats sélectionnés** pour poursuivre cette démarche.

Ensuite, le bilan permet **d'analyser les compétences ainsi que les motivations** des candidats.

A partir de tests et d'entretiens, le but est de reconnaître les connaissances (générales et professionnelles) et les savoir-faire.

Il aide à identifier les objectifs de carrière et de développement, tout en faisant prendre conscience des potentialités.

Durée

La durée est de **14 heures et s'étale sur plusieurs semaines** avec :

- Un entretien préalable d'une heure en face à face ou par skype
- 10h minimum d'entretien en face à face ou par skype
- De la recherche documentaire encadrée et réalisée à l'Institut ou à distance

Objectifs spécifiques du bilan

1. Sélection du candidat

- a) Présentation de la démarche
- b) Point sur les attentes
- c) Analyse de la demande pour valider l'entrée dans le parcours

2. Connaissance de soi

- a) Motivation et valeurs, tests de personnalité...
- b) Parcours antérieurs : formation et expérience professionnelle et extra professionnelle
- c) Repérage des capacités et compétences (management et conduite de projet, relationnelles, bureautiques, linguistiques, efficacité personnelle...)



3. Connaissance de l'environnement

- a) Recherche sur le secteur d'activité, le métier choisi et les compétences associées
- b) Recherche sur le recrutement sur le type de postes visés
- c) Enquêtes auprès des professionnels

4. Définition du projet

- a) Echange sur le projet, le métier ou la voie envisagée. Point sur les écarts entre les 2 points précédents et le projet dont sa faisabilité
- b) Point sur les manques et recherche sur les formations associées

5. Bilan de projet et programmation du parcours

- a) Synthèse des résultats, formalisation du projet dont réalisation d'un plan d'action

Durée et contenu

Phase préliminaire (2h)

- Définir une vision synthétique des parcours personnel et professionnel
- Identifier les éléments relatifs à la personnalité et aux valeurs

Phase de diagnostic (4h)

Le parcours personnel et professionnel

- Analyser le parcours personnel et professionnel
- Établir le portefeuille des compétences

Le profil de personnalité

- Reconnaître les traits de personnalité
- Définir les aptitudes et valeurs
- Identifier les potentialités

Phase d'investigation (6h)

Repérer Les aspirations

- Les priorités et les motivations

Envisager le secteur, le métier, la formation...

- Recherche documentaire, enquête, interview

Conclusion (2h)

Définir et valider un projet professionnel

- Communiquer les résultats de la phase d'investigation
- Définir un projet professionnel réaliste
- Établir les étapes et le plan d'action
- Remettre le document de synthèse

Soit un total de 14h de **Bilan d'Expérience et d'Orientation (B.E.O)**.

Durée, session, lieu de la formation

Durée : 14 heures en face à face et en travail individuel

Lieu de la formation en salle : A notre siège parisien.

Siège social :

13, route de Seine-Port
91250 Morsang / Seine

Siège administratif :

462, rue Benjamin Delessert
BP 83
77552 Moissy-Cramayel
Tél. +33 (0)1.84.23.00.40

www.institut-cooperation.org

contact@institut-cooperation.org

Association loi 1901
enregistrée à la préfecture de
l'Essonne : N° W912008304